

PERL
rue des Cordiers
22300 LANNION
06.17.52.29.79
perl.asso22@gmail.com
www.perl-asso22.fr



Lettre info 1 PERL octobre 2024

Sommaire

- 1 - Compte-rendu Assemblée Générale PERL du 11 septembre 2024**
- 2 – Les élections des parents d’élèves, c’est maintenant et jusqu’au 11 octobre !**
- 3 – Parents délégués de classes**
- 4 – Site Internet de la PERL**
- 5 – Rappel infos concernant les manuels scolaires au lycée**
- 6 – "Une idée en faveur de nos enfants !"**

1 - Compte-rendu Assemblée Générale PERL du 11 septembre 2024

L’Assemblée Générale de l’association s’est déroulée dans une ambiance sérieuse et conviviale. Nous regrettons cependant le manque de participation et d’implication de l’ensemble des familles adhérentes.

Malgré cela un nouveau bureau a été élu, composé comme suit :

Président : Jean-Marie CLEMENT ; secrétaire : Sylvia LE GOFF ; trésorière : Céline TRUSSARD

L’ancienne équipe a présenté un bilan de l’année écoulée.

1 - Rapport Moral :

Le président remercie les adhérents qui nous ont fait confiance et souhaite la bienvenue aux nouveaux "entrants". La PERL est présente au lycée Le Dantec ainsi qu’au collège Le Goffic et à partir de cette nouvelle année au collège des 7 îles à Perros-Guirec. L’association fonctionne grâce à une salariée, responsable de la bibliothèque au lycée, et aux bénévoles.

Le nombre d’adhérents l’an dernier a été en hausse par rapport aux autres années. En ce qui concerne 2024-2025 les effectifs se stabilisent.

La PERL est présente au Conseil d’Administration des différents établissements (lycée Général & Technologique, lycée Professionnel et collège Le Goffic). Le nombre de sièges attribués au C.A. est déterminé en fonction du pourcentage obtenu aux élections des parents d’élèves. Nous sommes présents également dans les différentes commissions des établissements. Enfin nous avons des parents délégués pour les conseils de classe.

C’est la dernière A.G. pour les membres du bureau car leurs enfants sont entrés dans le Supérieur. Le président dresse un bilan positif de ces deux années passées à la tête de l’association, tant au niveau des relations avec l’équipe dirigeante du lycée à l’écoute, qu’avec les membres du comité avec qui il a pris plaisir à travailler. Il tient également à remercier les parents ayant donné des coups de mains ponctuels (distribution ou retour des livres, parents délégués de classe, etc..).

Et pour terminer, le bureau sortant souhaite bonne continuation à la nouvelle équipe qui prendra le relai, et assure qu'ils seront présents si besoin pour la "mise en route".

2 - Rapport Financier :

Depuis 2021, il n'y a plus de prise en charge de la région Bretagne pour les achats de livre et de fichier, ni pour la gestion de l'activité de prêt de livres (une salariée à temps partiel). L'arrêt des subventions nous a conduits à limiter au maximum l'achat de livres et nous ne pouvons plus proposer la gratuité des fichiers (documents sur lesquels les élèves écrivent).

Depuis 3 ans, le budget de la PERL accuse un déficit de 10 000€ en moyenne chaque année ; pour compenser nous prélevons sur notre fond de roulement. Des décisions seront à prendre dans les prochaines années sur le maintien ou non de l'activité de prêt de livres et/ou dans quelles conditions.

3 - Collège Le Goffic :

La PERL y est bien représentée. Bon fonctionnement d'une équipe qui se renouvelle avec l'arrivée de 5 parents.

4 - Collège des 7 îles :

La nouvelle équipe, motivée, était présente à l'A.G. ; les contacts avec la direction du collège sont engageants.

5 – Bibliothèque au lycée :

La mise en place de l'inscription numérique au lycée a engendré quelques perturbations pour nos inscriptions "manuels scolaires" car certains parents ne lisent pas les informations jusqu'au bout. Pour les adhérents de 2023/24, des rappels ont été effectués par mail cet été, pas toujours suivi d'effet. D'où un nombre d'inscriptions tardives beaucoup plus importants en septembre. Une gestion au cas par cas très chronophage !

6 - Elections

A noter que cette année les élections doivent se faire par vote numérique dans les collèges. Au lycée, cette mise en place a été effectuée l'année dernière, et nous constatons une meilleure participation des parents.

7 - Bénévoles

Nous encourageons les parents à se porter bénévoles afin de permettre de maintenir la présence de représentants aux conseils de classe, commissions, conseil d'administration...

2 – Les élections des parents d'élèves, c'est maintenant et jusqu'au 11 octobre !

Les élections de parents qui siégeront au Conseil d'Administration des établissements ont lieu jusqu'au vendredi 11 octobre. **Chaque parent (Mère et Père) a le droit de voter. C'est TRES IMPORTANT pour l'association PERL**, car cela détermine le nombre de sièges qui nous seront attribués. Merci d'encourager par votre vote les parents qui acceptent de vous représenter.

Au lycée et dans les collèges : vote numérique. Rendez-vous sur pronote "parent" à partir du lundi 7 octobre et jusqu'au vendredi 11 (12h dans les collèges, 16h au lycée). Si vous n'avez pas d'accès numérique, le lycée installe un ordinateur dans le bâtiment administratif (avec possibilité d'aide pour ceux qui le souhaitent). Dans les collèges, en cas de besoin, contactez l'administration.

3 – Parents délégués de classes

Nous recensons les parents qui souhaitent se porter volontaires pour participer aux conseils de classe de la classe de leur enfant (un conseil de classe par trimestre ou semestre). Une liste va être dressée prochainement, et vous serez contacté. Si vous n'avez pas encore signalé votre volonté d'être Parent Délégué, il est encore temps (envoyez un mail à perl.asso22@gmail.com en indiquant l'établissement, votre nom, celui de votre enfant et sa classe).

Une réunion d'information (avec remise de documents) est prévue le mercredi 6 novembre à 20h.

4 – Site Internet de la PERL

Notre site internet www.perl-asso22.fr est remis à jour (certaines pages sont encore en préparation). Nous vous invitons à aller le visiter ; il y a d'ores et déjà plein d'informations intéressantes.

5 – Rappel infos concernant les manuels scolaires au lycée

La distribution des livres touche à sa fin, et s'est bien passée grâce à la participation des parents bénévoles. Grand MERCI à eux.

Les élèves ont donc reçu leurs manuels scolaires, couverts. Les couvertures doivent rester en place, et il y a une étiquette à l'intérieur de chaque livre. Merci de vérifier que votre enfant a bien noté son nom et sa classe en face de 2024-2025 (important en cas de perte de livre). L'état de chaque manuel est indiqué sur cette étiquette. Pour info, TA=tranche abimée, CA=coin abimé, un O=oui, un S=sale, un /=RAS. Si vous n'êtes pas d'accord, il est urgent de le signaler ; envoyez un mail ou appelez au 06 17 52 29 79.

Quelques élèves ne sont toujours pas passés chercher leurs livres, malgré les relances sms. Attention, les permanences sont indiquées sur la porte du local, mais elles se feront désormais plus rares, et en cas de besoin, il faudra nous téléphoner.

6 – "Une idée en faveur de nos enfants !"

Si vous souhaitez nous faire part d'une idée, d'une réflexion ou de toute proposition concernant les établissements scolaires (Lycée ou Collèges), n'hésitez pas à nous envoyer un mail : perl.asso22@gmail.com

Par exemple, une réflexion sur : "Les lieux autorisés / interdits à l'utilisation des téléphones portables dans le lycée." devrait être lancée cette année. Cette idée est née d'une constatation simple : les lycéens ont le regard rivé en permanence sur leur téléphone dans les couloirs durant les intercourrs, au self lors des repas, dans la cour, ...